Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260521-DELIB2026_096-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2026/096 **Séance du 21 mai 2026**

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de madame Charlotte GREGOIRE, **Maire.**

Présents : Mme Charlotte GREGOIRE, Maire, Jean-René BEASSE, M. Xavier COADIC, Mme Emmanuelle DE BEAUCORPS, M. Arthur DA SILVA, Mme Stéphanie HENON, M. Jérôme DOLBOIS, Mme Chrystèle KERICHARD, M. Jean-Marie MALECOT, M. Julien LEVERGNEUX, M. Jean-Marie GAZENGEL, Mme Catherine BRIAND, Mme Soïzick WILLIAMS, Mme Odile JOUQUAN, M. Samuel CANTO, Mme Karine SECHE, M. Jean-Marc BERTIN, Mme Vanessa RAME-HELAINE, Mme Camille HAMM, M. Cyrille LEMONNIER, M. Denis CUCHEVAL, Mme Anne HANTRAYE, Mme Emilie DANDIN, M. Romain GAUTIER-FOUQUET, Mme Servane HUBERT.

Représentés : Mme Véronique BOSSARD-SANGUY (représentée par Mme Karine SECHE), Mme Pauline GUENERON (représentée par M. Paul SALARDAINE), M. Jean-Marc BERTIN, (représenté par M. Julien LEVERGNEUX), M. Sébastien HERTEL (représenté par M. Jean-Marie GAZENGEL).

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérôme DOLBOIS

7.1 : Finances locales – Décisions budgétaires
Décision modificative n°1 du budget principal « Commune »

M. Jean-René BÉASSE rappelle à l'assemblée que par :

- la délibération n° 2026/027 du 12 mars 2026, le Conseil municipal avait approuvé l'affectation du résultat 2025 du budget principal « Commune »,
- la délibération n° 2026/036 du 12 mars 2026, le Conseil municipal avait approuvé le budget primitif 2026 de la Commune.

Par courrier en date du 14 avril 2026, la Direction des collectivités territoriales et de la citoyenneté, dans le cadre de sa mission de contrôle budgétaire et de légalité a sollicité une modification de cette affectation du résultat 2025 de ce budget afin de tenir compte des restes à réaliser.

Suite à cette modification du résultat 2025, Il est nécessaire de prendre une décision modificative pour corriger ces éléments sur le Budget Primitif 2026. Également, il est demandé d'inscrire des crédits sur le chapitre 042 (opération d'ordre budgétaires entre sections) afin d'immobiliser éventuellement des dépenses de fonctionnement (étude de faisabilité) et sur l'opération n°103 achat de terrains nus.

Il est précisé que cette décision modificative impacte l'équilibre général des sections d'investissement (+ 73 810 €) et de fonctionnement (- 284 899,10 €).

Il est ainsi proposé d'approuver la nouvelle décision modificative n°1 du budget principal « Commune » qui s'équilibre de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260521-DELIB2026_096-DE

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chap	Art		BP	DM	BP + DM
011		Charges à caractère général	1 869 910,20 €		1 869 910,20 €
012		Charges de personnel	3 609 250,95 €		3 609 250,95 €
014		Atténuation de produits	26 000,00 €		26 000,00 €
65		Autres charges de gestion courante	833 222,30 €		833 222,30 €
66		Cahres financières	275 000,00 €		275 000,00 €
67		Charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
68		Dotations aux amortissements	2 000,00 €		2 000,00 €
023		Virement à la section d'investissement	1 518 276,44 €	- 284 899,10 €	1 233 377,34 €
042		Opération d'ordre entre sections	380 000,00 €		380 000,00 €
		TOTAL DEPENSES	**8 518 659,88 €**	**- 284 899,10 €**	**8 233 760,79 €**
RECETTES					
Chap	Art		**BP**	**DM**	**BP + DM**
013		Atténuation de charges	65 000,00 €		65 000,00 €
70		Produits des services du domaine	291 875,00 €		291 875,00 €
73		Impôts et taxes	4 855 290,00 €		4 855 290,00 €
74		Dotations et participations	2 050 500,00 €		2 050 500,00 €
75		Autres produits de gestion courante	305 000,00 €		305 000,00 €
77		Opération d'ordre transfert entre sections	3 000,00 €		3 000,00 €
042		Opération d'ordre entre sections	125 000,00 €		125 000,00 €
002		Résultat de fonctionnement reporté	822 994,88 €	- 284 899,10 €	538 095,78 €
		TOTAL RECETTES	**8 518 659,88 €**	**- 284 899,10 €**	**8 233 760,78 €**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chap	Art		**BP**	**DM**	**BP + DM**
16		Emprunts en euros	882 000,00 €		882 000,00 €
204		Subventions d'équipements versées (aides à la pierre)	141 210,00 €		141 210,00 €
		Opérations d'investissement	1 992 156,50 €		1 992 156,50 €
		dont opération 103 Terrains nus		*1 500,00 €*	1 500,00 €
		dont opération 109 travaux sur remparts	*146 500,00 €*	*- 1 500,00 €*	*145 000,00 €*
27		Autres immobilisations financières	900,00 €		900,00 €
040		Opérations d'ordre entre sections	125 000,00 €		125 000,00 €
041		Opérations patrimoniales		*73 810,00 €*	73 810,00 €
001		Déficit d'investissement reporté	1 014 910,79 €		1 014 910,79 €
		TOTAL DEPENSES	**4 156 177,29 €**	**73 810,00 €**	**4 229 987,29 €**
RECETTES					
Chap	Art		**BP**	**DM**	**BP + DM**
021		Virement de la section de fonctionnement	1 518 276,44 €	- 284 899,10 €	1 233 377,34 €
040		Opération d'ordre de section a section	380 000,00 €		380 000,00 €
041		Opérations patrimoniales		73 810,00 €	73 810,00 €
10		Dotations, fonds, divers	236 732,68 €		236 732,68 €
10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 014 910,79 €	284 899,10 €	1 299 809,89 €
13		Subventions d'investissement	1 006 257,38 €		1 006 257,38 €
		TOTAL RECETTES	**4 156 177,29 €**	**73 810,00 €**	**4 229 987,29 €**

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- Vu la délibération n°2026/027 du 12 mars 2026 par laquelle le Conseil municipal affecte le résultat 2025 du budget principal « Commune » ;
- Vu la délibération n°2026/036 du 12 mars 2026 par laquelle le Conseil municipal approuve le budget primitif 2026 du budget principal « Commune » ;
- Considérant la nécessité de procéder à des opérations budgétaires afin d'équilibrer les sections d'investissement et de fonctionnement,
- Considérant que cette décision modificative n°1 impacte les équilibres budgétaires tant sur la section de fonctionnement (- 284 899,10 €) que sur celle d'investissement (73 810 €) ;

- **APPROUVE** à l'unanimité la proposition de décision modificative n°1 du Budget principal « Commune » telle que présentée ci-avant.

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 21 mai 2026

Le Maire,
Charlotte GREGOIRE

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Le secrétaire de séance,
Jérôme DOLBOIS